

Bulletin de Santé du Végétal

Région Corse

Oléiculture

N° 4 – 20 juillet 2010

SOMMAIRE

- Point météo
- Observations
- Stades phénologiques
- Maladies et ravageurs

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA 2A, CDA 2B.

• Point météo

Temps chaud et ensoleillé avec des températures maximales toujours supérieures à 30°C. Ces conditions ne sont pas favorables au développement des maladies telles que l'œil de paon ni à l'activité des parasites de l'olivier tels que la mouche, la teigne et la cochenille. Instabilité en montagne avec des risques d'orages. Les brises laisseront place au vent qui se renforce tout au long de la semaine.

HAUTE CORSE

Mercredi 21 : plus calme

Le beau temps se poursuit, avec toujours quelques nuages sur les sommets. Les températures ne bougent pas, renforcées par un vent de secteur Sud à Sud-Est faible dominant.

Jeudi 22, vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 : ensoleillé avec du vent

Les conditions d'ensoleillement se poursuivent.

Vent de Sud-Est faible jeudi, basculant au Sud-Ouest vendredi en se renforçant le week end.

Les températures restent stables autour de 32°C le jour, 21°C la nuit, sauf sous l'effet de foehn samedi et dimanche en plaine orientale et centre.

lundi 26 et mardi 27 : temps ensoleillé avec un vent d'Ouest modéré. Des températures maximales s'échelonnant de 28 à 32°C

CORSE DU SUD

Mercredi 21 : estival

Beau temps. En montagne, des cumulus se développent en journée risquant de provoquer des averses.

Le vent est faible, de tendance Sud et ce sont généralement les brises qui soufflent.

Les températures restent estivales.

Jeudi 22, vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 : retour du vent d'Ouest

Le temps est calme et lourd jeudi : le vent est faible et les températures sont en légère hausse, surtout sur l'Ouest. Le beau temps se maintient mais à partir de vendredi et pendant tout le week end, le vent d'Ouest se renforce sur le Sud et en montagne. Risque d'averse en montagne.

Températures estivales parfois très élevées sur la façade orientale par effets de foehn.

Lundi 26 et mardi 27 : instable en montagne

Les matinées sont plutôt belles mais en journée des nuages se développent en montagne et finissent par donner averses et orages. Le littoral conserve le soleil.

Le vent d'ouest est encore présent mais faiblit par rapport aux jours précédents.

Les températures sont en légère hausse et sont tout juste de saison.

• Observations :

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) → Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

➤ Stades phénologiques

On est toujours au stade grossissement du fruit et ce, à toutes les altitudes.

Les variétés tardives à petit fruit commencent elles aussi à être attractives pour la mouche (calibre du fruit > 1 cm).



Photo ci-contre : Ghjermana du Nord – Zilia le 19/07/10

➤ Maladies et ravageurs

Pyrale du Jasmin – *Margaronia unionalis*

Surveiller sur jeunes arbres : plusieurs générations par an, se succèdent depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Les dégâts sont en général importants au début de l'été.



Œil de Paon – *Spilocaea oleaginum*

Les conditions météorologiques (températures élevées notamment) ne sont pas favorables à une contamination ni au développement de la maladie.



Teigne de l'olivier – *Prays oleae*

Selon les relevés de pièges le pic de vol est atteint dans les zones < 300 m d'altitude. Toutefois, le nombre de capture est faible.



Piégeage de *Prays oleae* avec capsule de phéromone

Cochenille noire – *Saissetia oleae*

Fin de l'essaimage à basse altitude (< 150 m).

Veiller à maintenir l'arbre bien aéré par une taille adaptée. De nombreux insectes hyménoptères sont présents naturellement dans les vergers et limitent efficacement les populations de ce ravageur en cas de présence limitée : observation de cochenilles avec un trou sur la carapace.

Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Les pièges sont installés dans les vergers de référence de toutes les zones d'altitude pour connaître le début de vol et la durée de chaque génération, afin de positionner les traitements avec plus de précisions : les pièges ne dispensent pas d'une méthode de lutte.



Photo : mouche mâle à gauche, mouche femelle à droite

Le nombre de mouches capturées dans les pièges alimentaires a augmenté ces derniers jours. Cependant, les températures supérieures à 30°C diminuent leur activité (reproduction, ponte). De plus, au-delà de 35°C, œuf, larve et pupa de *Bactrocera* ne survivent pas. Il faut néanmoins rester vigilant et surveiller l'apparition éventuelle de piqûres de ponte (*photo à droite*).



La trace de piqûre de ponte laissée par l'ovipositeur de la femelle est de forme plutôt triangulaire, seul un côté est découpé. Cette trace peut être confondue avec une piqûre nutritionnelle : si on découpe l'épiderme du fruit avec une lame et que l'on observe l'olive à la binoculaire, on aperçoit alors l'œuf.

Haute Corse

A basse altitude (< 150 m) le nombre de mouche reste inférieur à 1 par piège et par jour. Les relevés les plus importants en terme de population de mouches sont obtenus dans les vergers de référence situés à plus de 350 mètres d'altitude (**Cap Corse** et **Balagne**) : 2 mouches par piège et par jour. Il est donc nécessaire de surveiller l'apparition de piqûres de ponte dans chaque verger.

Corse du Sud

Dans les vergers de référence situés à différentes zones d'altitude, le nombre de mouches capturées est inférieur au seuil, soit moins de 1 mouche par piège et par jour. Seul un verger situé dans la **Vallée de l'Ortolo** a dépassé ce seuil.

A ce jour aucune trace de piqûre de ponte n'a encore été décelée.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique.